

M. Raymond Chevallier exprime l'espoir de voir les membres de la Société historique s'unir à ceux de la Société française d'archéologie et prendre part à l'inauguration du médaillon de M. le comte de Marsy. Cette cérémonie intime aura lieu le lundi 26 novembre.

M. Bazin poursuit le cours de son Histoire de Compiègne au xv<sup>e</sup> siècle et aborde le règne de Charles VIII, un enfant de 13 ans, qui, en faisant part du décès de son père, promet à notre Ville de lui conserver ses franchises et privilèges. Mais sa sœur, Anne de Beaujeu, une femme énergique, gouverne à sa place, et lorsque le prince d'Orange obtient la restitution de ses biens en Bourgogne, c'est elle qu'il va remercier à Paris, en passant par Compiègne avec deux cents hommes d'armes à cheval. C'est encore à cette dame que le nouveau bailli de Senlis s'empresse d'aller tirer sa révérence, après avoir prêté serment en la Cour du Parlement au sujet de son office. Il revient installer Laurens le Caron, son lieutenant, à Compiègne et nos pères en profitent pour lui offrir un repas superbe.

Les choses iraient bien sans le duc d'Orléans, qui veut être régent, et réclame la convocation des États-Généraux qui, réunis à Tours, ne nomment pas de régent et laissent la tutelle du jeune prince à sa sœur : d'où révolte du duc d'Orléans, qui sort en armes de Paris avec plusieurs seigneurs de ses amis.

De son côté, la Ville a aussi des ennuis au sujet de la confirmation de ses privilèges. Il faut tout le crédit du capitaine Guiot Pot pour triompher des résistances ; toutefois la paperasserie des bureaux ne perd pas ses droits et chacun tire à soi les écus de la Ville.

C'est ensuite l'entrée de la princesse d'Orange, accompagnée de la fille du duc de Gand, que l'on dit être fiancée au duc d'Alençon ; celle du capitaine Blosset, bailli de Caen, du sire des Querdes, lieutenant-général en Picardie, et l'envoi de cinq pots de vin de Beaune au seigneur de Moulins,

capitaine d'une grande compagnie de gens de guerre logés à Venette, qui y commettent de grands dégâts.

Rien de ce qui touche à la bonne chère n'est indifférent aux visiteurs ordinaires ou extraordinaires de notre bonne ville, sans en excepter les frères prêcheurs. Le cordelier Anthoine, qui tous les jours prêche dans le couvent de son ordre, se fait servir de copieux repas par le valet de la Ville, Jehan Landigois, et, après cinq semaines d'un excellent régime, il va continuer sa prédication, dans les mêmes conditions, à Verberie et à Pont-Sainte-Maxence.

On offre également du poisson à la duchesse d'Orléans qui va rejoindre son mari à Alençon ; au bâtard de Vaudemont et à Durand-Fardet, maître d'hôtel du roi, qui font chez nous le logement de cinquante lances fournies avec des archers. Le capitaine Guiot Pot croit débarrasser la ville de ces gens d'armes aux dépens de Noyon, où ils vont tenir garnison. Peine inutile, le bailli de Caen survient avec trente lances fournies et l'on offre du vin à leur capitaine, de même qu'au bailli de Saint-Pierre-le-Moutier, à Guérin le Groing et au bâtard de Bourbon.

Cette fois, la situation se gâte ; le duc d'Orléans ayant rassemblé au pays de Beauvaisis un grand nombre de troupes avec lesquelles il s'est retiré à Beaugency, la ville, à l'exemple de celles de Beauvais, Senlis et Soissons, décide que les portes du Pont, de Pierrefonds et de Paris seront gardées la nuit par deux habitants, par quatre pendant le jour. Mais l'alerte est de courte durée ; le duc Louis, assiégé dans Beaugency par le sire de la Trémoille, général de l'armée royale, est de rechef réduit à se soumettre.

Puis M. le Président donne la parole à M. le chanoine Morel pour la lecture du rapport de M. le chanoine Müller sur l'excursion archéologique faite par la Société historique, le 28 juin dernier.

La première étape fut l'église de Boran, édifice de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Le portail date du XIII<sup>e</sup>. Le